



## Face à face entre réda hamiani et karim djoudi sur canal Algérie

**La dépense publique en toile de fond**

Les désaccords entre le patronat et le ministre des Finances, sur la compréhension du rôle de la dépense publique, atermoient le débat sur les dernières réformes gouvernementales, arrêtées lors du Conseil des ministres du 22 février dernier.

02 Mars 2011, *Le Financier*

Avant-hier soir, le face-à-face entre Réda Hamiani, président du FCE (Forum des chefs d'entreprises) et Karim Djoudi, ministre des Finances, diffusé, sur Canal Algérie, a dévoilé la sensibilité du dialogue entre un Etat menant des réformes et un patronat subissant des mesures qu'il juge insuffisantes.

Chercher l'atermoiement, en exagérant la critique de la politique gouvernementale, semble être la tactique de Réda Hamiani, qui n'est pas allé avec le dos de la cuillère sur certains volets des réformes. La récurrente question du foncier industriel, la réinstauration du crédit documentaire, la fiscalité des entreprises et l'assainissement de l'environnement des affaires, ont été les principaux points débattus lors de ce débat télévisé.

Le ministre étalera, dans des généralités, les préoccupations des patrons comme l'environnement des affaires, le flou juridique qui clame la visibilité entrepreneuriale, les difficultés bureaucratiques des entreprises, le Credoc, le foncier industriel et notamment, la règle des 51/49. «On approuve des récentes mesures mais l'Administration n'est pas apte à les accompagner. C'est une certitude.

Toutes les facilités données par le gouvernement ne trouvent pas de réponses sur le terrain», a expliqué Réda Hamiani en s'adressant au ministre. Et de poursuivre que «les patrons algériens passent beaucoup plus de temps dans les administrations économiques que dans leurs entreprises», a-t-il regretté.

Sur cette optique, le président du FCE a expliqué qu'un container en Algérie met 27 jours pour sortir du port contre 3 à 4 jours au Maroc et une journée à Singapour. Altier des réformes de son gouvernement, Karim Djoudi ne fera aucune concession. Il usera du leitmotiv: «la dépense publique est au service du développement du pays», sans pour autant être explicite.

A fortiori, dans son énoncé, le 1er argentier du pays était tantôt évasif, tantôt désorienté par les ripostes du président du FCE. Ne lâchant pas prise, Karim Djoudi a voulu assurer que les mesures prises lors du dernier Conseil des ministres pour booster l'emploi et l'investissement, consacraient la mobilisation de la ressource publique dans la création d'une croissance hors hydrocarbures, génératrice de richesses et d'emplois.

A ce titre, il faut savoir qu'un financement public important a été réservé à ces mesures d'appui, décidées lors du dernier Conseil des ministres...du 22 février écoulé. En somme, les patrons ont critiqué le «favoritisme» de l'Etat qui tend vers les entreprises publiques.

Pourtant, disent-ils, le secteur privé est aussi un segment majeur alors que «le nouveau soutien financier favorise les Entreprises publiques économiques (EPE). En fait, ces mesures, selon le ministre, devraient «inciter les entreprises publiques à accentuer la cadence des recrutements».

Le ministre a rappelé que les EPE avaient déjà bénéficié d'un rachat de dettes de 500 milliards de DA et de 200 milliards de DA de crédits soutenus par l'Etat. Ce qui fait rebiffer le patronat, c'est le budget consacré aux autres dispositifs d'aide qui tourne autour de 85 milliards de dinars (DA) pour le soutien à l'emploi et d'une centaine de milliards de DA pour la solidarité nationale.

### **LES MESURES SERONT INSCRITES DANS LA LFC2011**

Ces enveloppes financières, qui seront inscrites dans la prochaine loi de Finances, s'ajouteront aux 80 milliards de DA déjà inscrits pour le soutien de ces dispositifs, a révélé le ministre. Pour une meilleure efficacité des financements bancaires, Karim Djoudi a appelé à réduire les «créances improductives » qui ont atteint, selon lui, 35% de l'ensemble des créances bancaires.

Quant à la possibilité de recourir au Fonds de régulation des recettes (FRR) pour financer ce budget additionnel, le ministre a rappelé que ce Fonds avait été spécialement conçu pour le remboursement de la dette extérieure, actuellement de l'ordre de 470 millions de dollars seulement, et que ce recours n'était donc pas envisagé. «Le financement des dispositifs de soutien à l'emploi est désormais décidé au niveau d'une délégation au niveau des wilayas qui sera chargée de l'approbation des projets et de leur financement», a-t-il soutenu.

Il faut rappeler, in fine, que le FCE et le ministère des Finances avaient convenu auparavant de la création de quatre commissions en charge d'examiner et de faire des propositions concrètes autour des axiomes de ce débat télévisé, à savoir le foncier industriel, la relecture

du crédit documentaire, la révision de la fiscalité des entreprises et, de manière générale, l'environnement des affaires en Algérie. Il faut attendre les résultats du travail de ces commissions pour voir plus clair...

**Benachour Med**



© 2011 Presse-dz | [www.presse-dz.com](http://www.presse-dz.com)